

Le Vide Bula¹ de Viaduc 232

¹ Vide Bula : mode d'emploi ou notice d'utilisation en brésilien

Table des matières

Premières questions.....	3
Qui sommes nous ?	3
Pourquoi le nom Viaduc 232 ?	3
Quelle forme juridique avons-nous ?	3
Comment intégrer Viaduc 232 ?	3
Comment fonctionne Viaduc 232 ?.....	4
Y a-t-il une cotisation à payer, des frais ?	4
Notre chantier majeur : “L'ART DANS TOUS SES ÉCLATS”	5
Le forum http://fr.groups.yahoo.com/group/viaduc232	6
Comment s’inscrire ?	6
Comment fonctionne le Forum ?.....	6
Le site viaduc232.fr	7
Contenu	7
Les éléments à fournir pour votre page	7
Le développement du site viaduc232.fr	7
Nos autres chantiers	8
La communication externe	8
Print	8
E-marketing	8
La formation.....	8
Initiation.....	8
Perfectionnement	8
L'exportation.....	8

Premières questions

Qui sommes nous ?

À l'origine, nous sommes un groupement de créateurs d'art (artistes et artisans d'art), tous appuyés dans notre projet d'installation par le bureau d'accueil de la SEMA (Société d'Encouragement aux Métiers d'Art) mis en place par HEC Solidarité. Peu à peu nous avons ouvert nos rangs à d'autres créateurs qui ne sont pas passés par ce lieu mais qui partagent nos valeurs.

Nous avons l'ambition de vivre à terme de nos créations. Nous voulons proposer des produits d'excellence, au moyen d'une démarche professionnelle rigoureuse. Pour cela nous réunissons nos moyens et nos talents dans un esprit de partage et de solidarité pour faciliter notre démarrage et celui des autres membres.

Nous souhaitons présenter, promouvoir et diffuser nos productions artistiques. Notre site (viaduc232.fr) a été un premier moyen. Nous recherchons des lieux d'exposition et des moyens de promotion. Nous avons décidé de bâtir une exposition commune pour la proposer à des lieux intéressés par la création d'art.

Pourquoi le nom Viaduc 232 ?

Pour le découvrir, il faut interroger un des membres de l'association. Le lecteur attentif pourra trouver quelques indices dans ce Vide Bula.

Quelle forme juridique avons-nous ?

Au début, nous étions une association de fait.

Fin 2008, nous avons décidé de nous constituer en association loi 1901, pour pouvoir nous développer et nous faire connaître, pour avoir la capacité de contracter et de nous engager collectivement.

Comment intégrer Viaduc 232 ?

4 conditions sont à réunir :

- Être passé(e) par le **Point Accueil et Accompagnement à la Création d'Entreprises**, animé par François Azuelos et Philippe Vogler, consultants « HEC Métiers d'Art » (groupement professionnel au sein de l'association des anciens élèves de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales).
- Avoir pour **marraine ou parrain** un membre actif de l'association qui vous en expliquera en détail le fonctionnement et vous recommandera auprès de l'association.
- Vouloir développer votre activité à titre **professionnel**, à savoir disposer d'un numéro SIRET et d'un code APE relevant **des arts plastiques**, quelle que soit l'institution de rattachement (Chambre des métiers, URSSAF, Maison des artistes, auto-entrepreneur, ou toutes autres formes juridiques ad hoc).
- Partager nos **valeurs**, qui sont exprimées notamment dans ce Vide Bula et dans nos statuts. Cela n'implique en rien vos positions politiques, religieuses ou philosophiques. (Cependant si vous êtes raciste, sectaire, homophobe ou machiste, vous aurez du mal à vous entendre avec nous).

Comment fonctionne Viaduc 232 ?

Tout un chacun peut **présenter ses idées et proposer un projet**. Tous les membres se réunissent, en débattent et les membres du bureau décident à la majorité simple et bien souvent à l'unanimité. Un chef de file est choisi par projet, l'équipe la mieux adaptée au projet est constituée qui intègre au moins un membre du bureau.

Il est demandé à chacun de **s'impliquer au moins dans un projet par an** et selon ses compétences et ses envies.

Les échanges d'idées sont publiés sur le **forum** de Viaduc 232. Il est conseillé au moins de le lire régulièrement, au mieux d'y participer.

Des **réunions générales** ont lieu, selon une périodicité variable, en général tous les 2 mois, le 2e jeudi du mois. Chaque réunion donne lieu à un compte-rendu disponible sur le forum.

Il est important de **suivre l'évolution de l'association**. Notamment les participants aux assemblées générales doivent s'être tenus au courant des derniers échanges pour que nos réunions soient efficaces et rapides.

Enfin chaque membre doit avoir à l'esprit que l'association est un lieu de transition. La réussite de son projet professionnel doit l'amener à quitter l'association au plus vite. Viaduc 232 a vocation à aider chacun(e) à démarrer, à lancer son activité. Nous avons la volonté d'accueillir sans cesse de nouveaux membres et attendons avec impatience le départ de notre premier membre actif pour une carrière magnifique et établie.

Y a-t-il une cotisation à payer, des frais ?

La cotisation fixée par l'assemblée annuelle est actuellement de 10 € pour tous les membres (sympathisants et actifs). Les services internes de Viaduc 232 sont gratuits. Ils sont réservés aux seuls membres à jour de leur cotisation.

Lorsque nous montons une manifestation ou un voyage nécessitant des dépenses, les membres participants à ce projet supportent les frais collectivement au pro-rata de leur implication dans le projet ou l'exposition.

Nos Expositions

Pour chaque exposition nous constituons une équipe projet qui élabore une direction artistique et qui travaille à l'organisation de l'évènement : choix de lieu, communication, scénographie...

Conditions d'attribution des places :

- * Celui qui n'a pas exposé depuis longtemps
- * Puis le plus ancien membre (adhésion à l'association - dans la limite de 5 ans d'ancienneté – au-delà clause non valable)
- * Puis au choix de l'équipe projet, notamment selon la cohérence et la qualité

Le forum Viaduc 232

Le forum est une liste de diffusion où les membres du groupe peuvent communiquer pour :

- * faire part d'une idée ou d'un projet
- * décider des dates de réunion
- * dissiper un doute, simplement en posant des questions à un ou plusieurs membres
- * apporter des idées pour l'amélioration de notre organisation
- * obtenir ou partager des informations spécifiques à l'exercice de nos métiers (fournisseurs, institutions,...)
- * ...

Nous nous servons du Forum comme d'une salle de réunion, étant donné nos emplois du temps très différents et notre dispersion géographique.

Comment fonctionne le Forum ?

Vous envoyez vos messages normalement, que vous vouliez communiquer avec un membre en particulier ou vous adresser à tous les membres.

Afin de faciliter les recherches, essayez de répondre à un sujet par simple réponse. Si vous voulez lancer une autre idée, créez une nouvelle discussion .

Le site viaduc232.fr

Contenu

Deux parties visibles :

Une partie « institutionnelle » accueille les internautes pour leur donner des informations sur nos événements et activités communes.

Une partie « individuelle » présente les créateurs d'art de « Viaduc 232 ». Cette page comporte la présentation du créateur et les photos de ses œuvres.

Les éléments à fournir pour votre page

Chaque créateur doit proposer une présentation structurée ainsi :

- * son métier,
- * ses réalisations,
- * ses offres,
- * ses références
- * ses coordonnées.

La fiche d'Alexandra Vivrel (la 1^{ère} dans l'ordre alphabétique !) est un bon exemple.

Quelques photos (au maximum une dizaine, idéalement 5 à 7, mais 2 ou 3 peuvent suffire) illustrent le propos. Parmi celle-ci une « bannière » (format 650 x 125 pixels)

Le créateur peut choisir sa marque ou son nom comme point d'entrée dans sa page. Cette appellation est répertoriée sur la partie gauche de toutes les pages communes du site.

De plus, cela peut servir d'adresse de site (URL). Exemple pour Alexandra Vivrel et Leticia Fafa : www.viaduc232.fr/alexandravivrel pour l'une, www.viaduc232.fr/elladobrasil pour l'autre (avec ou non http:// devant).

Envoyer vos infos à Jean (jisseo@keez.fr) qui en assurera la mise en ligne. Bientôt vous pourrez le faire vous-même de façon simple. En cas de difficultés, n'hésitez pas à appeler Jean : mobile : +33 (0)678 78 54 89 ; fixe : +33 (0)952 310 331.

Le développement du site viaduc232.fr

Le site est développé par Jean, à l'origine épaulé par Alexandra, Dominique, François, Leticia et Sandie.

L'association a décidé de rendre possible l'intervention de chacun(e) de façon autonome et directe sur les parties le concernant afin de réduire au maximum le travail de mise à jour. Cette approche va être mise en place progressivement

Nos autres chantiers

La communication externe

Print

Nous échangeons nos bons plans pour se procurer à très bas coûts des moyens de communication de qualité. VistaPrint,...

E-marketing

Mise en place d'une base de données commune pour envoyer des invites à nos expos.

La formation

Initiation

Il est important pour chacun de nous de se former tout au long de son parcours professionnel d'artiste ou d'artisan d'art. Nous laissons à chacun(e) le soin de le faire dans les domaines de son métier.

Au-delà des échanges que nous avons entre nous, Viaduc 232 organise des sessions de sensibilisation ou d'initiation pour 3 sujets fondamentaux pour notre réussite :

- * la communication
- * les nouvelles technologies
- * la gestion

Il s'agit de mini-stages, gratuits, assurés par un bénévole

Perfectionnement

Pour des formations plus pointues, il est nécessaire que chacun ait recours à des organismes de formation spécialisés.

L'exportation

Dès l'origine, Viaduc 232 a envisagé l'exportation. Cela reste un objectif majeur de l'association.